

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 11 septembre
2015

2^{ème} **Commission**
N° CP-2015-8-2-8

Service instructeur

Service du Développement Economique

Service consulté

GUICHET UNIQUE ARTISANAT

Résumé : Au titre du dispositif « guichet unique artisanat », il est proposé :

- d'attribuer à l'entreprise AMBITION AUTOMOBILES, dirigée par Monsieur Jonathan SCHWEITZER, une subvention de 2 113 €, soit 15 % d'une dépense subventionnable de 14 083 € HT, pour la création d'une entreprise d'entretien et de réparation automobile implantée à THANN,
- d'attribuer à l'entreprise AVENUE 57, dirigée par Monsieur Aleksandar PAUNOVIC, une subvention de 2 017 €, soit 15 % d'une dépense subventionnable de 13 448 € HT, pour la création d'un salon de coiffure implanté à MULHOUSE.

La Région Alsace et les deux Départements alsaciens ont mis en place un guichet unique régional de politique d'aide à l'artisanat pour coordonner l'offre et accompagner l'entreprise artisanale lors de la création ou de la reprise d'activités. Ce dispositif simplifie les démarches des porteurs de projets, tout en maintenant la présence des départements qui continuent à notifier leur intervention auprès des entreprises concernées.

L'entreprise est amenée à traduire sa demande dans le cadre d'un projet stratégique global qui doit comporter plusieurs axes de développement (investissements, innovation, embauches, formation, développement...).

Chaque demande est accompagnée d'une définition des objectifs à moyen terme et des moyens nécessaires pour les atteindre avec l'élaboration d'un programme pluriannuel constitué de plusieurs étapes successives.

Dans le cadre de ce dispositif, deux dossiers de création d'entreprises artisanales ont été transmis par le Conseil Régional d'Alsace au Conseil départemental. Le montant total des subventions susceptibles d'être attribuées s'élève à 4 130 €, le détail figure dans le tableau ci-dessous.

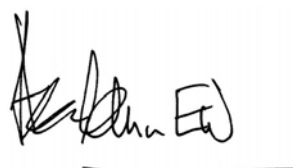
Bénéficiaire	Libellé de l'opération	Montant des investissements retenus (HT)	Taux	Montant de la subvention
AMBITION AUTOMOBILES à THANN SCHWEITZER Jonathan ENT36747	Création d'une entreprise d'entretien et de réparation automobile <i>Cofinancement :</i> <i>CONSEIL REGIONAL D'ALSACE 2 817 €</i>	14 083 €	15 %	2 113 €
AVENUE 57 à MULHOUSE PAUNOVIC Aleksandar ENT36746	Création d'un salon de coiffure <i>Cofinancement :</i> <i>CONSEIL REGIONAL D'ALSACE 2 017 €</i>	13 448 €	15 %	2 017 €
Total				4 130 €

Vous trouverez, en annexe 1, le rappel des principaux éléments de ce dispositif.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- ❖ d'attribuer, au titre du dispositif « guichet unique artisanat » :
 - une subvention de 2 113 €, soit 15 % d'une dépense subventionnable de 14 083 € HT, à l'entreprise AMBITION AUTOMOBILES, dirigée par Monsieur Jonathan SCHWEITZER, pour la création d'une entreprise d'entretien et de réparation automobile implantée à THANN,
 - une subvention de 2 017 €, soit 15 % d'une dépense subventionnable de 13 448 € HT, à l'entreprise AVENUE 57, dirigée par Monsieur Aleksandar PAUNOVIC, pour la création d'un salon de coiffure implanté à MULHOUSE,
- ❖ de prélever les crédits sur le Programme F223, chapitre 204, fonction 93, nature 20421 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Eric STRAUMANN